

**Université**

**de Strasbourg**

# Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
d'Administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, 22 février 2018

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Université de Strasbourg se  
tiendra le

**Mardi 13 mars 2018 à 14 heures**

**Salle Guy Ourisson  
Institut Le Bel - 1<sup>er</sup> étage  
4 rue Blaise Pascal**

Affaire suivie par  
Cyrille Criqui  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78  
Cyrille.Criqui@unistra.fr

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du  
23 janvier 2017
2. Informations du Président
3. Points soumis à discussion :
  - 3.1 Compte financier 2017  
Rapport des commissaires aux comptes  
Vote du compte financier et affectation des résultats
  - 3.1bis Compte annuel 2017 de la fondation Presses Universitaires de Strasbourg  
et affectation du résultat
  - 3.2 Schéma directeur du Numérique 2
  - 3.3 Transfert des actifs du Centre de Primatologie
  - 3.4 Création d'une prime de reconnaissance de l'implication pédagogique sur  
le fondement de l'article L954-2 du code de l'éducation au sein de  
l'Université de Strasbourg

Service des Affaires Juridiques et  
Institutionnelles  
Institut Le Bel  
4 rue Blaise Pascal  
CS 90032  
F-67081 Strasbourg Cedex  
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78  
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95  
[www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)

4. Points non soumis à discussion :
  - 4.1 **Direction des finances** :
    - 4.1.1 Catalogue des tarifs 2018 – Numéro 2
    - 4.1.2 Concession de logement par nécessité absolue de service
  - 4.2 **Institut International d'Etudes Françaises** : Exonérations et remboursements des frais spécifiques IIEF
  - 4.3 **EM Strasbourg** :
    - 4.3.1 Dépenses à caractère social : Noël des enfants
    - 4.3.2 Tarifs d'inscription au 34ème congrès international de l'Association Française du Marketing
    - 4.3.3 Exonération frais de dossier BJE
    - 4.3.4 Droits universitaires d'un personnel de l'EM Strasbourg inscrit au diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches
    - 4.3.5 Validation des dossiers des intervenants extérieurs professionnels : année universitaire 2017/2018
    - 4.3.6 Remise gracieuse et remboursement de droit de scolarité Bachelor Affaires Internationales 2016/2017
  - 4.4 **Direction du Patrimoine Immobilier** : Dossier d'expertise de l'opération « Pôle Science Culture et Société : Musée Zoologique »
  - 4.5 **Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles** :
    - 4.5.1 Statuts de la Fondation PUS
    - 4.5.2 Délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président
    - 4.5.3 Cession des dons de la Fondation Université de Strasbourg à l'Université de Strasbourg, fléchés sur le projet Ease
  - 4.6 **Service Formation Continue** : Exonérations
  - 4.7 **Agence Comptable** : Libéralité
  - 4.8 **Délibérations de la CFVU** :
    - 4.8.1 Encadrement des bourses Escale de l'Ecole de Management de Strasbourg
    - 4.8.2 Barème des prestations relatives aux concours d'entrée à l'Ecole de Management de Strasbourg
    - 4.8.3 Admission en Master à l'Université de Strasbourg pour l'année universitaire 2018-2019
    - 4.8.4 Initiative d'excellence : Bourses de mobilité sortante
    - 4.8.5 Tarifications :
      - 4.8.5.1 Tarif en formation initiale pour le DU Management de la pharmacie d'officine (Ecole de management)
      - 4.8.5.2. Tarification pour le séminaire avancé "intelligence artificielle et propriété intellectuelle" (Centre d'Etudes Internationales de la propriété intellectuelle : CEIPI)
      - 4.8.5.3 Tarifs 2017-2018 du Test of english for international communication aux IUT de Haguenau et Robert Schuman
      - 4.8.5.4 Tarification 2018 de remplacement de la carte Pass Campus

- 4.9 **Délibération de la Commission Recherche :** Mise en place de la commission d'éthique pour la recherche non interventionnelle de l'Université de Strasbourg
- 4.10 **Maison Universitaire France-Japon :** Versement d'indemnités de séjour dans le cadre du programme « Groupe Japon-Unistra »

Je vous prie d'agr er, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma consid ration distingu e.

Michel Deneken



Le Pr sident  
p.o Le Directeur G n ral des Services  
de l'Universit  de Strasbourg

Fr d ric DEHAN